

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Verdissement des façades de l'église Saint-Pierre de Flers-Bourg : un phénomène naturel qui va s'atténuer avec le temps

La Ville de Villeneuve d'Ascq tient à informer le public sur l'évolution remarquée du processus de restauration de **l'église Saint-Pierre de Flers-Bourg, un joyau du patrimoine de la ville, inscrit au titre des Monuments Historiques** qui nécessitait d'importantes interventions visant à le préserver.

Dans le cadre de ces travaux, beaucoup de pierres endommagées ont dû être remplacées. Pour ce faire, la pierre de minier, provenant du Poitou, a été sélectionnée pour ses caractéristiques similaires à la pierre d'origine de Lezennes qui n'est plus extraite. Conformément à la déontologie de restauration des bâtiments protégés au titre des Monuments Historiques, **cette décision découle de la nécessité de préserver les propriétés de la pierre d'origine** afin de ne pas compromettre l'intégrité des anciennes pierres de Lezennes conservées sur le site.

Cependant, l'utilisation de ces nouvelles pierres n'est pas sans conséquence immédiate.

Il est important de noter que la pierre fraîchement extraite de la carrière, lors de sa mise en place, présente une surface exposée aux intempéries et recrache de l'eau, formant progressivement une couche protectrice appelée calcin.

Le verdissement des façades, phénomène inévitable dû aux caractéristiques de la pierre est amené à s'atténuer naturellement avec le temps. Les traces verdâtres observées sont le résultat de la présence de mousses favorisées par l'humidité ambiante, accentuée par la présence de pigeons sur le clocher. Dans cette optique, un projet visant à réguler la population de pigeons est à l'étude, avec la possibilité d'installer des faucons pour dissuader leur présence.

La municipalité travaille activement avec la maîtrise d'œuvre afin d'explorer des solutions visant à atténuer ces traces indésirables. Bien que des traitements existent pour éliminer partiellement ces traces, ils ne sont pas définitifs et nécessiteraient des interventions régulières. Ces traitements pourraient aussi compromettre la couche de calcin qui contribue à l'étanchéité du bâtiment, ce qui est à éviter.

Enfin, il convient de souligner que l'atténuation des traces verdâtres variera en fonction des saisons et des conditions climatiques.

La Ville de Villeneuve d'Ascq réaffirme ainsi son engagement à préserver et valoriser son Patrimoine Historique, tout en veillant à sa pérennité.

Contact presse :

Louise Descharles, chargée de communication, direction Communication & rayonnement

ldescharles@villeneuedascq.fr - 03 59 31 60 49